



## Communiqué de presse

*Jeudi 3 mars 2011*

### **Quand le politique opportuniste révèle son vrai visage !**

Les campagnes électorales ont ceci d'intéressant qu'elles permettent à certains responsables politiques de s'exprimer sur des sujets qui d'ordinaire ne font pas partie de leur centre d'intérêt premier : c'est le cas du député de la deuxième circonscription lors de son passage dans l'émission « la voix est libre » sur France 3 Limousin, le samedi 19 février dernier. Il s'est, ce jour là, montré, entre autres, comme le grand défenseur des établissements scolaires, tout en soutenant la politique de destruction du système éducatif menée par le gouvernement avec la suppression de 16.000 postes d'enseignants à la prochaine rentrée, décision qu'il a votée en adoptant la loi de finances 2011 et dont il a bien du mal à assumer les effets localement.

RENEE NICOUX

SENATEUR  
DE LA CREUSE

MAIRE DE FELLETIN

Il s'est pour l'occasion présenté comme le grand défenseur de, je le cite « l'EMB » – aujourd'hui appelé LMB – et était favorable à l'ouverture d'une section en restauration du patrimoine – section déjà ouverte au CFA grâce aux différentes initiatives locales dans le domaine de la restauration - et de déplorer que l'établissement ne soit pas inscrit dans un PER. Je tiens à préciser à monsieur Auclair, que s'il s'intéressait un tant soit peu à ce qui se passe dans cet établissement, il saurait que le lycée est partenaire d'un PER (Pôle d'Excellence Rurale), un projet entièrement dédié au bâtiment et à l'éco-réhabilitation, un projet qui s'inscrit totalement dans les préconisations du Grenelle de l'environnement, de la prise en compte des économies d'énergie dans le bâtiment et des méthodes de constructions innovantes. Le lycée et ses partenaires attendent avec impatience la décision des autorités de l'Etat pour savoir s'ils sont retenus ou non.

Mais nul doute que, dans l'esprit du député de cette circonscription, ce projet ne peut et ne doit pas aboutir ou du moins n'a pas « sa bénédiction » puisqu'il s'agit d'un projet porté par le conseil général qui a fédéré les initiatives, et qu'à ce titre il ne peut pas mériter l'intérêt de l'Etat qu'il soutient. C'est là que le politique opportuniste révèle à tous son vrai visage : celui de l'incohérence entre ses propos locaux et ses décisions parisiennes, sans oublier sa méconnaissance totale des véritables dynamiques porteuses d'avenir pour la Creuse.

Mais qui osait croire encore l'inverse ?

Renée NICOUX  
Sénateur de la Creuse  
Maire de Felletin